

Ce guide de recommandations a été conçu et rédigé par Maurice Culot et Jean Paul Midant (styles.architects@wanadoo.fr et jeanpaul.midant@gmail.com)

Secrétariat de rédaction et maquette : Angèle Denoyelle

Commande du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle - Direction générale pour la recherche et l'innovation Pilotage de l'étude : service des grands projets immobiliers, Alain Neveü, chef de service ; Florence Kohler, conseillère campus

Ce guide de recommandations avec son introduction correspond au rendu de la prestation 2 de la mission 2, et se situe dans le prolongement de l'inventaire et de l'historique du site déjà réalisés

En annexe de la version papier, on trouvera sa transcription en PDF sur un CD Rom, ainsi que sa version Power Point permettant une utilisation facile sur support numérique.

La mise au point du guide de recommandations avec les partenaires a parfois entraîné le réajustement des fiches et des cartes de la partie Inventaire, rendue précédemment. Une version PDF avec ces modifications est incluse.

L'équipe adresse ses remerciements à Mr Manini, directeur du projet campus de Strasbourg.

- TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU GUIDE DE RECOMMANDATIONS	4
LES 5 POINTS FORTS DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE SUR LE CAMPUS DE STRASBOURG L'ESPLANADE	Ę
POUR UNE STRATÉGIE DE REDÉCOUVERTE, PRÉSERVATION, ÉVOLUTION ET MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS OU ENSEMBLES FONDANT LA VALEUR PATRIMONIALE DU CAMPUS. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES 3 BÂTIMENTS REMARQUABLES CARTES DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL	
	LES BÂTIMENTS REMARQUABLES - DESCRIPTION ET RECOMMANDATIONS

PRÉSENTATION DU GUIDE DE RECOMMANDATIONS

Dans son introduction ce guide une synthèse des analyses et discussions entre partenaires visant à identifier les fondements de la valeur patrimoniale qui peut être attachée au campus de l'Esplanade à Strasbourg, Il introduit les éléments d'une stratégie de redécouverte, préservation, évolution et mise en valeur des éléments ou ensembles bâtis et paysagers distingués comme remarquables. Ceci dans la perspective d'une intervention lourde, à court et moyen terme, sur le site.

Ont ensuite été élaborées des recommandations visant à retrouver ou préserver, ou conforter ou réinterpréter les éléments ou ensembles retenus, à l'attention des groupements candidats aux contrats de partenariats public privé à passer dans le cadre de l'Opération Campus, ainsi que des maîtres d'œuvre qui interviendront sur les bâtiments ou les espaces extérieurs.

LES 5 POINTS FORTS DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE SUR LE CAMPUS DE STRASBOURG L'ESPLANADE

- Un campus installé à proximité du centre historique, sans clôture, ouvert sur la ville.
- Un ensemble architectural et paysager des années 1960 conçu dans la continuité d'un premier regroupement de bâtiments universitaires construits à la fin du XIXe siècle, partie d'un projet urbain plus vaste et socialement innovant, intégrant un grand ensemble de logements.
- Une architecture monumentale singulière, conçue par une petite équipe restreinte de créateurs, comme un panorama de l'architecture scolaire de son époque.
- Trois bâtiments phares conçus par le même architecte dans trois registres architecturaux différents, aujourd'hui presque inchangés dans leur apparence, à l'extérieur comme à l'intérieur.
- Une accessibilité facilitée par la proximité de la ligne de tramway, permettant d'envisager la limitation du stationnement automobile sur le site, donnant la priorité aux piétons, favorable à la mise en valeur du patrimoine.

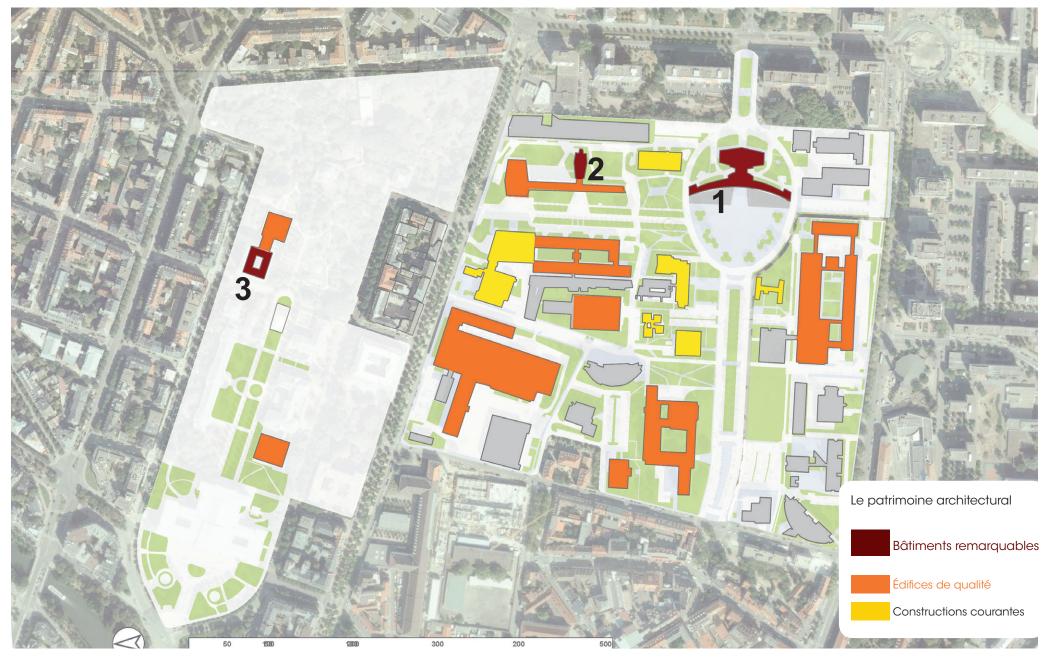
POUR UNE STRATÉGIE DE REDÉCOUVERTE, PRÉSERVATION, ÉVOLUTION ET MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS OU ENSEMBLES FONDANT LA VALEUR PATRIMONIALE DU CAMPUS. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Il est recommandé que les bâtiments considérés comme remarquables (en rouge sur les cartes annexées), fassent l'objet d'une étude historique préalable à leur transformation. Cette étude pourrait être confiée à un professionnel reconnu, historien ou architecte titulaire du DSA Architecture et Patrimoine ou ancien élève de l'Ecole de Chaillot, voire paysagiste DPLG. Celui-ci s'attachera à rechercher les plans d'origine, à dresser un récapitulatif des transformations déjà opérées, à fournir une étude documentaire sur les chantiers déjà menés, à déterminer les matériaux et mises en œuvre employées jusqu'alors, à rechercher les couleurs d'origine et, d'une manière générale, à rassembler tous les témoignages sur la situation passé et présente du bâtiment pouvant servir le projet futur. Cette réflexion bénéficiera de l'inventaire du patrimoine architectural déjà réalisé d'une manière globale sur le campus et s'inscrira dans le prolongement de ce guide de recommandations.
- Tous les bâtiments (en orange sur la carte annexée) et ensembles architecturaux et paysagers signalés (dont le périmètre est repéré aussi en orange sur une deuxième carte associée à la première) possèdent une qualité particulière. Ou bien cette qualité n'a pas été aussi marquée dès l'origine que celle des bâtiments et ensembles jugés aujourd'hui remarquables, ou bien ces bâtiments et ensembles signalés ont été transformés ou défigurés au fil du temps ; si bien qu'ils ne représentent plus aujourd'hui des éléments remarquables du patrimoine architectural, urbain et paysager des campus. Considérant néanmoins leur fort potentiel au sein d'un projet global de mise en valeur, il est demandé aux équipes de créateurs devant intervenir sur ceux-ci, de prendre en compte leur signification et leur forme première dans leur propre projet.
- Dans le cadre des projets de PPP, il est possible et souhaitable de prévoir aux cahiers des charges au même titre que le souci porté sur le patrimoine immobilier, l'enrichissement du parc des œuvres d'art réalisées au titre du 1% artistique. Ce 1% pouvant recouvrir des interventions du type création de mobilier, mise en place de bassins et de fontaines, signalétique, intervention sur le paysage, sur la lumière, dispositifs acoustiques, etc... De cette manière, le campus conforterait son rôle patrimonial en apportant à ses usagers la jouissance d'œuvres échappant à la stricte logique fonctionnelle du programme initial, en développant un véritable confort, tant visuel, qu'intellectuel. La gestion de ces oeuvres comme un ensemble cohérent dont certaines sont déjà en place depuis plus de quarante ans, confortera en outre l'image d'un campus soucieux à la fois de son patrimoine et de la création contemporaine, et pourra susciter l'organisation de visites, conférences et autres événements en liaison avec l'architecture et le paysage.
- La mise aux normes (isolation, réduction de la consommation énergétique) des bâtiments dits remarquables ne pourra certainement jamais atteindre le niveau requis pour les bâtiments courants. Il est donc vivement conseillé d'appliquer la stratégie déjà utilisée sur le campus de Grenoble Saint-Martin d'Hères-Gières, à savoir viser un objectif global, en acceptant que certains bâtiments soient moins performants. On recherchera donc un quotient moyen pour l'ensemble des édifices du campus et non la performance de chaque bâtiment pris séparément.

3 BÂTIMENTS REMARQUABLES

- Les travaux préliminaires d'inventaire ont permis dans chacun des sites étudiés de distinguer des bâtiments ainsi que des ensembles architecturaux et paysagers. Ceux-ci ont été sélectionnés dans un premier temps en fonction des critères suivants : emplacement sur le campus, usage, nature du programme, personnalité du maître d'œuvre, écart entre état d'origine et état de conservation actuel, nature des éventuelles transformations déjà opérées, capacité à supporter des transformations à l'avenir (voir les fiches intégrées au livret précédent intitulé *Inventaire du patrimoine architectural et paysager*).
- Dans ce premier inventaire, à l'aide de ces critères, les bâtiments ont été classés en trois catégories : bâtiments remarquables, bâtiments de qualité, constructions courantes.
- Dans la phase de réflexion dont ce guide est la synthèse, le jugement sur la qualité architecturale de ces édifices a été apprécié ensuite avec le recul d'une analyse fondée sur l'étude de huit autres campus répartis sur le territoire national, aménagés à la même époque par d'autres architectes, urbanistes, voire paysagistes. Ont été alors distinguées les caractéristiques du campus de l'Esplanade à Strasbourg (les points forts énoncés précédemment) au regard des exemples comparables, et les concordances entre solutions de transformations adoptées dans le temps pour les mêmes types de programmes.
- Le choix des édifices ainsi que des ensembles architecturaux et paysagers remarquables a alors été fixé. Ce sont d'abord eux qui devront faire patrimoine sur le campus dans les quelques années à venir. Le souci a été de sélectionner les exemples les moins contestables, notamment pour les non spécialistes, sachant que ces bâtiments et ces paysages seront aussi les outils pour la mise en valeur d'éléments moins repérables qui possèdent un réel caractère, sans avoir acquis aujourd'hui une très forte identité.
- A Strasbourg, deux bâtiments remarquables ont déjà été labellisés « Patrimoine du XXe siècle » par le groupe d'experts réuni à la Direction Régionale des Affaires Culturelle (du Ministère de la culture et communication). Il s'agit d'un pas non négligeable vers la reconnaissance de la qualité architecturale sur l'ensemble du site. Nous proposons d'élargir le champ de la réflexion en complétant le dispositif d'un troisième élément : l'Institut de Botanique. Situé à l'arrière de l'ensemble constitué au XIXe siècle, tout près de l'Esplanade et dans un emplacement qui permet de comprendre pourquoi a été établie la grande avenue de liaison en équerre qui traverse le campus des années 1960, l'Institut de Botanique est d'une part un bâtiment important dans le patrimoine architectural français de son époque et d'autre part un bâtiment inachevé, qu'on peut aisément reprendre aujourd'hui pour le compléter et l'améliorer sans le défigurer.

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL



9 CAMPUS • STYLES ARCHITECTS - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - septembre 2011

1 - FACULTÉ DE DROIT, SCIENCES POLITIQUES ET GESTION

ROGER HUMMEL, ARCHITECTE (voir Fiche 05 de l'inventaire)

DESCRIPTION





Bleu, blanc, rouge, le bâtiment de la faculté de droit du campus de l'Esplanade ne saurait être plus « français » en façade et plus explicite quant aux idéaux de justice, d'arbitrage, de défense des libertés, poursuivis par les étudiants et les enseignants qui le fréquentent. Symboliquement, le plan de son bâtiment principal, en forme de croissant, répond en fond de perspective à la ville ancienne qui s'étend plus à l'ouest jusqu'à la cathédrale. Sur le plan fonctionnel cette forme, où deux courbes non concentriques limitent l'espace intérieur, permet de moduler les dimensions des salles suivant qu'elles sont placées au centre ou aux extrémités du bâtiment. Le choix de l'architecte et de son maître d'ouvrage a été ici l'expérimentation de la compacité pour des fonctions d'enseignement et de recherche. S'y empilent depuis le rez-de-chaussée bas, la bibliothèque de droit comparé, puis l'administration, des bureaux pour les professeurs et une grande salle de réunion pour les étudiants ; audessus, le bureau du doyen et l'enseignement des sciences criminelles et pénitentiaires, puis au deuxième étage les bibliothèques, puis les

salles de cours et les travaux pratiques ; au quatrième étage, on trouve le droit et l'économie comparée et les études judiciaires, enfin le foyer et la salle du conseil et des actes ainsi que d'autres bureaux pour les professeurs donnant sur une terrasse, qui jouit d'une vue agréable sur le campus et la ville. A l'arrière du bâtiment principal, décollé de celui-ci, se trouve une grande salle des pas-perdus qui dessert les quatre amphithéâtres. Les volumes et les transparences sont ainsi agencés pour offrir deux entrées, l'une sur le grand ensemble qui se trouve à l'arrière, l'autre au centre du croissant tourné vers le campus et la ville ancienne, précédé d'un grand parvis dallé de forme ovoïde. Dans l'axe, un auvent en voile mince de béton s'avance au dessus des emmarchements. Les pignons latéraux sont en granit noir poli de Finlande et donnent l'impression que le bâtiment est plus pincé aux extrémités qu'il n'est en réalité. Les façades principales ont été traitées en murs-rideaux ; les allèges sont en émalit.

1 - FACULTÉ DE DROIT, SCIENCES POLITIQUES ET GESTION

ROGER HUMMEL, ARCHITECTE

RECOMMANDATIONS





• Remarquable pour ses qualités proprement architecturales, le bâtiment vaut aussi par le détail de son équipement dont il faudrait faire l'inventaire. Dans les deux domaines, le bâtiment devra faire l'objet d'études sérieuses et préalables à sa transformation. Au dernier niveau, par exemple, la salle du conseil et des actes est éclairée par un ensemble de luminaires d'époque, édités par la maison Poulsen, loin d'être anodins, et il serait dommage de les voir disparaître.

1 - FACULTÉ DE DROIT, SCIENCES POLITIQUES ET GESTION

PHOTOGRAPHIES













2 - TOUR DE RECHERCHE EN CHIMIE

ROGER HUMMEL, ARCHITECTE (voir Fiche 03 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Construit entre 1960 et 1963, le premier Institut et l'Ecole Supérieure Nationale de Chimie de Strasbourg comprenait à l'origine trois bâtiments dont cette tour où étaient installés les laboratoires de recherche au rez-de-chaussée ainsi qu'aux treize étages supérieurs. Au 14ème étage, on trouve le bureau du directeur et les bureaux de la direction et du secrétariat, puis au 15ème étage, la salle du conseil, avec deux terrasses et des locaux annexes ; tandis que les deux derniers niveaux abritent des locaux techniques. L'ossature est en béton, et les panneaux des façades sont en acier, usinés selon un procédé développé par les usines Peugeot. Le plan de l'édifice est séduisant et le profil de la tour se veut dynamique : le bâtiment est coiffé avec bonheur en partie haute d'une sorte de casquette avec un léger porte-à-faux qui s'élance vers le ciel (les deux derniers niveaux de locaux techniques situés au-dessous ne sont pas les mieux



dessinés). Dans le détail, nous sommes loin des gratte-ciels en métal américains, encore plus de la tour Pirelli à Milan (construite en 1956 et 1958), et l'esthétique ne dépasse guère celle d'un bâtiment industriel de la fin des années 1930. Ce qui est aussi frappant est l'expérimentation d'une architecture de grande hauteur (la tour de chimie est la deuxième plus haute tour de Strasbourg après celle de la cathédrale) pour une fonction dévoreuse en énergie, en fluides divers, et demandant des adaptations régulières au rythme de l'évolution de l'outillage de laboratoire. Alerté par l'ordre des architectes qui redoutait une démolition, la DRAC n'a pas jugé bon de poursuivre une procédure de protection, et a préféré labelliser l'édifice au titre du Patrimoine du XXe siècle.

2 - TOUR DE RECHERCHE EN CHIMIE

ROGER HUMMEL, ARCHITECTE

RECOMMANDATIONS



• Des études ont été commandées pour transformer cette tour partiellement en tour de logements dans sa partie haute, en y logeant des activités dans sa partie basse ; tout en préservant son identité architecturale. A suivre.



2 - TOUR DE RECHERCHE EN CHIMIE

PHOTOGRAPHIES









3 - INSTITUT DE BOTANIQUE

ROGER HUMMEL, ARCHITECTE (voir Fiche 01 de l'inventaire)

DESCRIPTION





L'institut de Botanique est situé à l'arrière du campus du XIXe siècle, à l'emplacement de serres détruites suite à leur abandon. Ce n'est pas le seul grand édifice des années 1960 à intégrer cette ville de pierre à l'ordonnancement solennel voulue par le Kaiser, et il vient en contrepoint du nouvel institut de physique construit plus à l'ouest. Le bâtiment est soulevé par d'élégants pilotis de béton peints en blanc. Ses façades émergent ainsi au-dessus de la végétation environnante du jardin botanique. Ici pas de panneaux métalliques comme pour la tour de chimie ou des allèges en emalit comme à la faculté de droit, mais des allèges en maçonnerie revêtues de panneaux de pâte de verre bleus, des menuiseries peintes en blanc. Pour animer la façade, deux dispositifs : au nord, sur la rue, de longues jardinières mises en avant et débordantes sur les côtés à chaque niveau au dessus du socle ; à l'est, au sud et à l'ouest, sur le jardin, une double peau constituée par une grille orthogonale en métal projetée en avant des façades dans laquelle glissent des lamelles d'aluminium venant briser le soleil. Bref, un prototype de l'architecture environnementale tel qu'on a pu en voir depuis les années 2000, réalisé 35 ans auparavant : au nord le rideau végétal initialement prévu n'a pas été

installé dans les jardinières et c'est dommage ; ailleurs la double peau de métal n'a pas été entretenue, mais elle a résisté. Au faîte, l'architecte a placé des serres venant chercher la lumière et le soleil, dans lesquelles pouvaient croître les espèces utiles aux chercheurs dont les bureaux sont situés dans les étages inférieurs. On y trouve aussi une large terrasse qui surplombe les quatre façades permettant les plantations à l'air libre. Le plan permet d'installer dans la trame toutes sortes d'espaces plus ou moins vastes et plus ou plus lumineux pour accueillir des salles d'enseignements, des salles de travaux pratiques, des bureaux, des locaux techniques. La cour intérieure est couverte sur tout le niveau du socle et l'on y a installé un amphithéâtre. Le bâtiment a été peu entretenu et c'est regrettable. Ses dispositions en font un des premiers bâtiments modernistes, le seul sur les campus visité, à présenter une réflexion sur le climat, la protection solaire, l'isolation, la ventilation naturelles et la lumière, en liaison avec la matière enseignée et les activités de recherche. L'édifice, avec sa cour intérieure non aménagée, a un énorme potentiel. Il peut aisément être repris, transformé avec subtilité dans le respect de son esprit d'origine, amélioré, et devenir grâce à son architecture un exemple pour le campus.

3 - INSTITUT DE BOTANIQUE

ROGER HUMMEL, ARCHITECTE

RECOMMANDATIONS



Tout projet de destruction doit être écarté. La reconnaissance de la valeur patrimoniale de ce bâtiment doit être engagée au plus vite, quitte à ce qu'il soit inscrit au titre des Monuments Historiques voire classé, car il le mérite. Une étude préalable devra être lancée quand on aura décidé qu'elle sera sa réutilisation, pour faire coïncider au mieux sa réhabilitation avec son usage et son caractère de témoignage de l'architecture des années 1960.



3 - INSTITUT DE BOTANIQUE

PHOTOGRAPHIES











